



Pleurez bonnes gens, en quittant le Crédit Coopératif, **Christine Jacglin** a perdu près de 10% de sa rémunération (nous lui avons, au vu du rapport financier attribué une augmentation de 30 000 euros en 2020). **Elle n'a gagné que 479 000 euros en 2020.**

C'est contraire à tout ce que nous martèle la DRH : si on change, il y a une prime de risque et une hausse du salaire. Bizarre , Bizarre ...

La Banque Palatine aurait-elle été la seule possibilité après les ravages causés au Crédit Coopératif...

Nous espérons que son prochain poste lui permettra de mettre à nouveau du beurre dans ses épinards.



**VOTEZ POUR UN SYNDICAT INDÉPENDANT QUI DÉFENDRA AUSSI FERMEMENT
QUE NÉCESSAIRE VOTRE AVENIR !**

**VOTEZ POUR DES REPRÉSENTANTS QUI SE MONTRERONT
INTRAITABLES DANS LES DISCUSSIONS !**

**VOTEZ POUR VOUS, POUR VOTRE AVENIR, POUR VOTRE MÉTIER,
POUR QUE L'HISTOIRE CONTINUE !**

DÈS LE 25 NOVEMBRE, VOTEZ CGT-PALATINE !!!

ÉLECTION DE VOS REPRESENTANTS AU CSE



NOVEMBRE – DÉCEMBRE 2021